

Louis LE MONTAGNER

ELECTIONS LEGISLATIVES DE NOVEMBRE 1962

5me Circonscription du Morbihan (Lorient I)



François LE CLAINCHE

Chers Electeurs, Chères Electrices,

Les « INDEPENDANTS » de la Région Lorientaise ont décidé de présenter à vos suffrages, les mêmes Candidats qu'aux élections législatives de 1958.

C'est ainsi que nous avons l'honneur de solliciter des Electeurs de la 5me Circonscription, le renouvellement de la confiance qu'ils nous ont si largement accordée, il y a quatre ans. Mon remplaçant éventuel demeure François LE CLAINCHE — Conseiller Municipal de LORIENT — Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

Ensemble nous avions, grâce à Vous, remporté une grande victoire. Notre principal adversaire, en effet, était d'importance : Ancien Député, Ancien Ministre et, à cette époque, Maire de LORIENT. Cependant, votre confiance s'est portée massivement sur les deux Indépendants qui sollicitaient vos suffrages.

Il nous appartenait de la mériter, et voici de quelle matière nous avons « pensé » le travail du député dans sa circonscription.

— Tout d'abord, il était indispensable d'avoir « l'outil ».

A cet effet, un secrétariat fut créé 11, rue du 62me R.I., ouvert tous les jours, à la disposition de tous.

— Puis, nous avons examiné l'ensemble de la Région, afin de dégager les problèmes essentiels qui devaient, en priorité, retenir toute notre attention.

QUELS ETAIENT CES PROBLEMES A LORIENT - LANESTER ET DANS LES COMMUNES LIMITROPHES ?

A LORIENT et LANESTER *(nous associons ces deux Villes car leurs intérêts sont communs) :*

ARSENAL.

Des bruits alarmants circulaient sur son sort, sa transformation était envisagée, mais personne ne savait comment. **Il fallait qu'il vive**, et pour celà, des commandes étaient nécessaires

Notre premier souci fut **d'obtenir des assurances formelles** du Ministère des Armées. Il nous fut aussitôt **promis le plein emploi pour de nombreuses années**, notamment, pour la construction d'un croiseur lance-engins (lettre du Ministre des Armées du 4 Février 1960). En même temps, nous nous préoccupions du **sort du Personnel** qui obtint, ainsi, le paiement des jours fériés, une augmentation de salaire, l'amélioration des indices. Tous les Syndicats de l'Arsenal peuvent en témoigner.

PORT DE PECHE.

Autre grand sujet d'ingiétude et **élément indispensable** à notre Economie.

Deuxième Port de Pêche de FRANCE, qu'il était absolument nécessaire de développer si nous voulions qu'il conserve son rang privilégié. Tout notre appui fut acquis aux Organismes intéressés à cette importante question, et **une solution fut trouvée** après de nombreuses interventions auprès des Ministères intéressés, cette solution était l'adoption d'un avenant au Traité de concession de la Société du Port de Pêche, lequel a permis la réalisation de travaux importants et l'amélioration des conditions de travail de tous les usagers.

EXPANSION ECONOMIQUE.

Attirer des éléments nouveaux : Nous avons mis tout en œuvre pour que des **Troupes nouvelles** viennent augmenter les effectifs, basés à Lann-Bihoué, et nous avons eu la joie de contribuer à faire revenir à LORIENT **l'Ecole des Fusilliers Marins,** à laquelle viendra s'adjoindre prochainement, les diverses Unités du C.I.O.A.

Le développement d'une région ne se conçoit pas sans des **liaisons rapides**. C'est ainsi que nos interventions furent déterminantes pour obtenir de la S.N.C.F. une liaison rapide quotidienne avec PARIS, et de la Compagnie « AIR - INTER » d'une part, et de la Ville de BREST, d'autre part, **l'escale de LORIENT, pour la liaison aérienne** « LORIENT-PARIS » ?

Il était inutile de songer pouvoir attirer, dans notre Région, des **Industries nouvelles** sans que l'Etat consente un effort substantiel. La seule solution était donc d'obtenir que LORIENT soit décrété **« Zone de Conversion »**. Malgré la rareté de ce privilège, le Premier Ministre, lui-même, se décidait, **au cours d'une demande pressante de notre part,** à gratifier notre région de cet avantage.

LOGEMENT.

Nous ne saurions remercier assez le Ministre de la Construction, Monsieur SUDREAU, pour toute l'aide qu'il nous a apportée, la compréhension et l'intérêt qu'il a toujours manifestés **aux problèmes de LORIENT**. Constructions H.L.M., Résidence du Ter, Lotissement de KERSABIEC - KERYADO, etc... pour ne citer que les principaux titres, ont pu avoir des **conclusions heureuses grâce à nos interventions sans cesse renouvelées.**

COMMUNES MARITIMES.

GROIX a fait l'objet de toute notre attention. Sa **vocation touristique** est certaine, mais les principaux **éléments d'équipement et de confort** font encore défaut : c'est pourquoi, en collaboration avec le Sénateur YVON, le Maire et la Municipalité, nous avons obtenu qu'il soit étudié et construit prochainement une **usine pilote de déminéralisation de l'eau de mer.**

En même temps, Monsieur le Haut-Commissaire à la Jeunesse et aux Sports nous donnait son accord pour l'aménagement dans l'Ile d'une **ECOLE DE VOILE**.

Nos interventions continuent pour obtenir les crédits nécessaires à l'aménagement de **gîtes ruraux**, susceptibles d'accueillir, aménagés, des Touristes nombreux et de procurer des ressources à notre Ile.

KERROCH et LOMENER : Deux ports de pêche que nous suivons avec tout l'intérêt qu'ils méritent : **Les Marins** savent ce qui a été obtenu. **Ils ont été tenus régulièrement au courant** de toutes nos interventions les concernant. Nous continuerons : ils peuvent en avoir l'assurance.

⤶

COMMUNES RURALES.

Abandonnés pendant des dizaines d'année, nos Agriculteurs ne veulent plus être les parents pauvres.

Un des facteurs de l'élévation du niveau de vie est indiscutablement **l'Amélioration des Conditions de Travail.**

Toutes les Communes rurales de la circonscription, sont, ou Remembrées, ou en voie de l'être.

En liaison constante avec tous les Maires, nous avons pu obtenir les crédits nécessaires. Il n'y aura plus, dans très peu de temps, de problèmes de chemins ruraux. **L'électrification est chose terminée, un vaste programme d'adduction d'eau** (800 millions en 3 ans) est en train de se développer rapidement, en même temps que se transforment heureusement nos exploitations agricoles.

L'AVENIR.

Si LORIENT et sa Région peuvent donner des soucis à Ceux qui ont des responsabilités, nous n'avons pas, en ce qui nous concerne, d'inquiétude. Mais, rapidement, **il est nécessaire :**

— d'avoir une **zone industrielle i**mportante (100 ha minimum). Nous préfèrerions, qu'elle se situe entre LORIENT et HENNEBONT, sur la Commune de CAUDAN qui offre des possibilités de terrains bien placés et à des prix raisonnables. Ceci fait, les **Industries viendront.** Les terrains situés plus près de la Ville elle-même doivent être réservés à la **construction de logements et aux espaces verts** dont nous avons besoin immédiatement.

— de continuer, dans les délais les plus courts, l'**équipement de nos campagnes** et obtenir rapidement du Gouvernement qu'enfin il accorde à la **Zone spéciale d'action rurale,** que nous avons obtenue, les avantages promis.

— enfin, nous croyons à l'**avenir touristique** de la Région Lorientaise et nous avons eu la joie de faire construire par la Caisse des Dépôts et Consignations le **3me Village de Vacances de France** et le 1er de Bretagne : 500 millions d'anciens francs de travaux, ouverture le 1er Juin 1963 pour 600 lits. Forme nouvelle de tourisme et de vacances à **caractère social.** C'est là, nous tenons à le souligner, **la 1re grande opération de la Région.**

— ceci ne constitue qu'une **première tranche** de travaux. D'autres sont à l'étude et dans peu de temps, nous aurons le plaisir de vous informer d'un autre projet portant sans doute sur **plusieurs milliards.**

Nous croyons fermement à nos chances et nous sommes décidés à les exploiter.

PARLEMENT.

Nous combattrons sans cesse en liaison avec le C.E.L.I.B. pour obtenir une **loi-programme pour la Bretagne.** Le principe en a été admis mais la lutte sera sévère.

— Par notre combat au Parlement, certaines mesures ont été prises en faveur des **Agriculteurs,** en particulier dans le domaine social mais le grand problème demeure les **Prix.** Avec la profession agricole en liaison constante avec ses Syndicats nous continuerons nos efforts sans relâche pour obtenir satisfaction.

— Les **Ouvriers et les Employés** savent déjà que nous avons toujours soutenu le syndicalisme libre dont la mission est de défendre les intérêts légitimes de chacun : à chacun sa juste part des fruits de son travail et de son capital.

Une économie en état de progrès est la condition du progrès social qui doit se réaliser :

— par les conventions collectives loyalement discutées ;
— par l'amélioration constante des conditions de travail ;
— par la promotion ouvrière effective ;
— par une politique de plein emploi.
— par un salaire qui permette une vie normale.

Un pas vient d'être fait dans ce domaine, vers la suppression des **zones de salaires** ; il faut que cette injustice disparaisse sans tarder.

— Les **familles** ont eu toute notre bienveillante attention. Nos interventions en ce domaine sont permanentes ; Les responsables régionaux le savent.

— Nos **Anciens** ont vu leur sort amélioré : celà est encore bien insuffisant. Nos Commissions spécialisées ont préparé un projet qui sera soumis au Parlement à la prochaine rentrée.

Il faut aussi que les ouvriers, les marins, les fonctionnaires, les militaires, soient assurés d'une **retraite décente** et suceptible de suivre les variations du coût de la vie.

— Les **jeunes** savent par les contacts permanents qu'ils ont avec nous combien leurs problèmes nous passionnent : emploi, loisirs, foyers urbains et ruraux, stades, etc... sont l'objet, pour nous, d'un travail constant auprès du Gouvernement.

— Membre de l'Amicale Parlementaire des **Petites et Moyennes Entreprises** nous n'avons pas cessé de donner aux commerçants les preuves de notre attachement à **la libre entreprise.**

— Les **Anciens Combattants** savent sombien nous avons suivi avec peine et stupeur certaines mesures prises par le Gouvernement et quelle lutte nous avons mené pour que celles-ci soient rapportées. Ils feront toujours l'objet de notre sollicitude.

— Il est urgent que les indices de certaines catégories de **Fonctionnaires** particulièrement défavorisés soient relevés Notre action dans ce sens n'est plus à démontrer.

— Fidèles à l'engagement pris, nous avons joint nos efforts pour que soit votée une **loi scolaire.** Bien qu'imparfaite, elle permet aux parents de donner à leurs enfants l'**enseignement de leur choix** et aux **maîtres de cet enseignement** de jouir de droits comparables à ceux des maîtres de l'enseignement public.

LA FONCTION DE DEPUTE est difficile et surtout absorbante. Je l'ai exercée avec tout le sérieux qu'elle mérite : **contact permanent** avec nos Electeurs par notre secrétariat.

— **Liaison constante** avec les Maires et Conseillers Municipaux, les Syndicats, les Organisations Professionnelles, les représentants des familles, les mouvements de jeunesse.

JAMAIS une lettre qui soit restée sans réponse,
JAMAIS une intervention qui soit restée sans suite.

Notre meilleure récompense nous la trouvons chez nos Adversaires eux-mêmes, qui reconnaissent et le travail fait et notre honnêteté.

— **TRAVAIL · HONNETETE,** c'est pour celà que, sans crainte, nous venons à nouveau solliciter cette confiance que vous nous avez déjà si largement accordée.

— Nous avons encore beaucoup à apprendre, mais l'intérêt bien compris de tous est que restent en place ceux auxquels vous avez donné des responsabilités afin qu'ils continuent à vous servir avec efficacité et qu'ils poursuivent l'œuvre commencée.

Nous pensons que vous voudrez maintenir votre confiance à un homme qui a une parfaite connaissance des problèmes complexes des deux grandes Cités que sont LORIENT et LANESTER et aussi la même connaissance des problèmes posés par les Communes rurales et maritimes.

— D'origine terrienne, Maire d'une Commune rurale depuis 18 ans, je connais les problèmes ruraux.

— Directeur Commercial à LORIENT pendant 22 ans, je ne peux ignorer les problèmes de notre grande Cité.

— Mes longues années passées au service public comme Maire et Conseiller Général, et depuis 4 ans comme Député, m'ont familiarisé avec les différents problèmes de l'Administration en général. Croyez-moi, c'est un apprentissage qu'il faut faire et c'est cette expérience que je mets totalement à votre service.

— Mon Suppléant, Avocat à LORIENT et Bâtonnier de l'Ordre, d'origine lorientaise, fils d'un Mareyeur de notre Port, Conseiller Municipal à LORIENT, connaît, par ses origines, sa profession, ses fonctions, les besoins de sa Ville. Il s'intéresse en particulier aux problèmes sociaux par ses fonctions au Comité Local de la Croix Rouge Française et au Conseil d'Administration du Bureau d'Aide Sociale.

— TOUS LES DEUX, nous sommes des hommes libres, nous n'avons pas et nous n'aurons jamais de carte de parti politique.

— NOUS N'AURONS JAMAIS de compte à rendre qu'à notre conscience et à Vous-mêmes, Chers Electeurs, Chères Electrices.

VOUS VOTEREZ SOCIAL ; VOUS VOTEREZ NATIONAL ; VOUS VOTEREZ LIBERAL,

en portant vos suffrages sur :

Louis LE MONTAGNER

Député sortant, Conseiller Général, Maire de Guidel

Suppléant :

François LE CLAINCHE

Avocat
Conseiller Municipal de Lorient

Imp. LA LIBERTE, Lorient